

LE TEMPS

PRÉVOYANCE Jeudi 5 juillet 2012

Initiative en faveur de la transparence dans la gestion de fonds

Emmanuel Garessus

«Le Temps» et amLeague présente un nouveau tableau de
comparaison mensuelle des performances

Les comparaisons des performances de fonds sont rendues très compliquées par le fait que les gérants suivent des objectifs souvent différents, que leur univers ou que leur indice de référence diffère. Pourtant, dans un contexte de faible rendement, les investisseurs, par exemple les caisses de pension, ont un besoin considérable de transparence et de maîtrise des coûts, ainsi que l'a souligné l'Office Fédéral des

Assurances Sociales, a déclaré Jean-Rémy Roulet, président du Groupement des Instituts de Prévoyance (GIP). Celui-ci, qui regroupe 50 instituts de prévoyance, cherche à partager l'information sur la gestion pour ses membres qu'ils s'agissent de caisses privées, publiques ou communes.

Le GIP est ainsi l'instigateur d'un nouveau mandat auprès de amLeague, la société qui compare la performance des gérants selon un système tout à fait unique, que l'on retrouvera chaque mois sur le site du Temps.

AmLeague, dirigé par Antoine Briant, demande aux gérants qui participent à sa plate-forme d'inscrire virtuellement toutes leurs opérations financières et de respecter les règles du jeu établies par un Club d'investisseurs institutionnels en France. Le système fonctionne depuis deux ans en France. Et depuis le début de l'année, à l'initiative du GIP, une nouvelle catégorie a été lancée: actions internationales.

Les lecteurs du Temps auront accès aux comparaisons portant sur «actions de la zone euro», «actions européennes» et à la nouvelle catégorie «actions internationales».

«L'information sur la classe d'actifs «actions suisses» est suffisamment disponible pour les investisseurs locaux, mais elle est lacunaire sur les actions mondiales. D'où l'intérêt du GIP pour les actions internationales», selon Jean-Rémy Roulet, par ailleurs président de la Caisse de l'Industrie et de la Construction. En moyenne, les actions internationales occupent une place de choix dans les portefeuilles. Elles représentent environ 10% de l'exposition aux actions auprès des caisses de pension.

Le modèle d'affaires d'amLeague veut que ce soient les gérants d'actifs qui paient pour être sur la plate-forme. Elle est donc gratuite pour les investisseurs.

Actuellement, une douzaine d'acteurs participent à la catégorie «actions internationales», dont la Banque Privée Edmond de Rothschild et BNP Paribas.

Retrouvez cet article sur le site du temps :

[http://letemps.ch/Page/Uuid/62747620-c5df-11e1-a9f0-9fe966b8392d/Initiative en faveur de la transparence dans la gestion de fonds](http://letemps.ch/Page/Uuid/62747620-c5df-11e1-a9f0-9fe966b8392d/Initiative_en_faveur_de_la_transparence_dans_la_gestion_de_fonds)